

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en la maison commune, sous la présidence de M. Éric HALBOURG, Maire.

Etaient présents : MM : HALBOURG Éric, PETIT Yves, GUITTET Arnaud, SOURINTHA Florence, DELAUNAY Angéline, CURY Nathalie, BIARD Christophe, RENOULT Jean-Luc.

Excusés : DELAUNE CAUVIN Astrid, FOULON Nicolas, MABIRE Yoanick.

Absents : MONTIER Nadine.

Le Conseil a choisi comme secrétaire : Mme DELAUNAY Angéline

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. Petit, Adjoint, et M. le Maire présentent le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PCS peut être déclenché lorsqu'il y a un risque immédiat pour la population (cavités, tempête, neige, canicule, inondation, transport de matières dangereuses).

Ils demandent à chacun de se positionner sur un poste.

Directeur des opérations de secours : Eric Halbourg / Yves Petit

Responsable Population : Florence Sourintha / Christophe Biard

Secrétariat : Angéline Delaunay / Astrid Delaune Cauvin ?

Responsable des ERP et Entreprises : Nathalie Cury / Arnaud Guittet

Responsable logistique : Jean-Luc Renoult / Yoanick Mabire ? / Nicolas Foulon ?

Pour les absents, M. le Maire se rapprochera d'eux afin de connaître leur choix sur le type de responsabilité qu'ils souhaitent prendre en cas de déclenchement du PCS ou si la proposition leur conviendrait.

PROJET ALLÉE JOSEPH DENEUVE

M. Caplet, du bureau d'études Etudis Aménagement, présente le projet global de réaménagement de l'Allée Joseph Deneuve.

Il indique que le bureau d'études et la mairie attendent le retour d'Habitat 76 pour l'aménagement prévu devant les entrées des immeubles et le rachat d'une partie du terrain d'Habitat 76 afin d'y aménager un demi-tour aux normes pour le camion d'enlèvement d'ordures ménagères.

Actuellement, ce camion est obligé de réaliser une marche arrière tout le long de la rue.

Le projet global s'élèverait environ à 160 000 €.

Plus aucune question n'étant posée la séance est levée à 21h.